



BULLETIN D'INFORMATION DE LA CHAPELLE SAINT-URSIN

EXPRESSION MUNICIPALE

www.lachapelle-saint-ursin.fr

N°48
JANVIER
2021



**UNE CLASSE FANFARE
À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :
MERCİ À NOTRE ÉCOLE
DE MUSIQUE
ANACROUSE !**

SOMMAIRE

CENTRE-BOURG

LA COMMUNE ACHÈTE LE GARAGE PEUGEOT ET VA ENGAGER LA DÉMOLITION AVANT RESTRUCTURATION TOTALE

LES HAUTS DE LA CHAPELLE

UN NOUVEAU ET VASTE QUARTIER VA PRENDRE VIE

MONDIAL BOX

DES CAPACITÉS DE STOCKAGE AU SEC, AU PROPRE ET EN SÛRETÉ À DISPOSITION DE TOUS !

LA CHAPELLE AU JOUR LE JOUR

INFOS ET NOUVELLES BRÈVES

ÉTAT CIVIL

PARC PHOTOVOLTAÏQUE

BIENTÔT DE L'ÉLECTRICITÉ PROPRE POUR PLUS DE 6 100 FOYERS ! LIVRAISON PRÉVUE AVANT L'ÉTÉ INVESTISSEMENT PARTICIPATIF OUVERT À TOUS

CRISE COVID

UNE COMMUNE SOLIDAIRE ET RÉACTIVE

PROJET DES MANIFESTATIONS **2021**

L'EDITO

DU MAIRE

Cela ne fait aucun doute : nous sortirons de la mauvaise passe dans laquelle un vilain virus nous a conduits.

Les chercheurs du monde entier, avec leurs laboratoires, ont mis en œuvre tous leurs moyens financiers et techniques, toutes leurs connaissances et leur intelligence pour vite produire le vaccin qui va réduire à rien le risque épidémique.

Quand viendra mon tour, je me ferai vacciner. Nous serons des millions à nous faire vacciner. Ainsi, et seulement ainsi, nous nous en sortirons.

MAIS DANS QUEL ÉTAT ?



Pour en sortir le moins mal possible, il faut dès aujourd'hui préparer le coup d'après. C'est la raison pour laquelle la nouvelle équipe municipale, forte de votre formidable soutien, n'est pas seulement investie dans toutes les nécessités du quotidien. Elle travaille à tout ce qui permettra le maintien et même la progression de l'emploi industriel, de la vitalité commerciale et associative, du dynamisme démographique et de la reprise d'une vie sociale épanouie et optimiste à La Chapelle Saint-Ursin, notre belle commune.

Jamais une équipe municipale fraîchement installée n'avait connu des débuts aussi difficiles ; jamais son action n'avait été aussi nécessaire.

Cette équipe ne faillira pas. En son nom j'exprime nos sentiments de compassion à tous ceux qui ont été victimes directes ou indirectes de la pandémie. A tous je forme nos bons vœux de meilleure année 2021 !

Yvon BEUCHON

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020					
LES RÉSULTATS DE LA CHAPELLE SAINT-UR SIN					
	1er BUREAU MAIRIE	2è BUREAU CENTRE SOCIO	3è BUREAU MAISON DE L'ENFANCE	TOTAL	
Nbre d'inscrits	1153	910	963	1303	43,06
Nbre de votants	497	386	420	100	7,67
Bulletins nuls	26	32	42	43	3,30
Bulletins blancs	11	14	18	1160	89,03
Suffrages exprimés	460	340	360		
Candidats	Résultats		Nbre voix	Nbre voix	%
UNIS POUR LA CHAPELLE	460	340	360	1160	100,00

Directeur de la publication et rédacteur
Yvon BEUCHON

Crédits photos
Mairie de La Chapelle Saint-Ursin,
Fotolia

Conception maquette
IDCLAIR, Agence de Création
02 48 02 15 98 • www.idclair.net

Impression
ICL-SODIMASS, Bourges
09 51 240 140 • www.cl-sodimass.fr

LISTE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Yvon BEUCHON, maire
Jean-Marie VOLLOT, 1er maire-adjoint
Valérie CHEVALIER, 2ème maire-adjointe
Philippe FORESTIER, 3ème maire-adjoint
Carine GAVIN, 4ème maire-adjointe
Alexandre DE SENSI, conseiller municipal
Christine DAGAUD, conseillère municipale
Fabien BALLAIRE, conseiller municipal
Karine PAIS, conseillère municipale
Olivier COULET, conseiller municipal
Stéphanie PELRAS, conseillère municipale
Martial ROBIN, conseiller municipal
Christelle MARTIN, conseillère municipale
Guy HEMOND, conseiller municipal
Valérie MILLET, conseillère municipale
Guillaume AUDOUX, conseiller municipal
Nathalie BEAUVOIS, conseillère municipale
Dominique BIESSE, conseiller municipal
Sandrine VERIN, conseillère municipale
Alain THOMAS, conseiller municipal
Andréa FLORENTIN, conseillère municipale
Christophe ADAM, conseiller municipal
Giovanna ALVES, conseillère municipale
Frédéric NOWAK, conseiller municipal
Dominique COSSON-MASSICOT, conseillère municipale
Olivier PLAS, conseiller municipal
Cédric HELIAS, conseillère municipale
Rodolphe ARNAUD, conseiller municipal
Amandine BRAULT, conseillère municipale

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Yvon BEUCHON, maire
Samedi matin sur rendez-vous

Maires-adjoints

Jean-Marie VOLLOT
Valérie CHEVALIER
Philippe FORESTIER
Carine GAVIN

Uniquement sur rendez-vous pris en mairie
Tél. : 02 48 23 21 00

COMMISSIONS COMMUNALES

DÉSIGNATIONS	ANIMATEURS	MEMBRES
TRAVAUX (Voirie - bâtiments - véhicules et matériels - cimetières) URBANISME - ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE (écologie - sécurité - tranquillité)	J.M. VOLLOT	V. MILLET - G. AUDOUX A. THOMAS - G. ALVES D. BIESSE - A. DE SENSI C. ADAM - K. PAIS
AFFAIRES SCOLAIRES MAISON DE L'ENFANCE CRÈCHES - R.A.M. ESPACE JEUNES - FORMATION	C. GAVIN	S. VERIN - C. DAGAUD K. PAIS - N. BEAUVOIS A. BRAULT - R. ARNAUD
AFFAIRES SOCIALES PERSONNES ÂGÉES SOLIDARITÉS	V. CHEVALIER	D. COSSON-MASSICOT G. ALVES - S. VERIN C. HELIAS - M. ROBIN A. FLORENTIN C. DAGAUD - N. BEAUVOIS
VIE ASSOCIATIVE FÊTES ET CÉRÉMONIES COMMERCES, ARTISANAT ET SANTE	P. FORESTIER	S. PELRAS - V. MILLET A. BRAULT - C. HELIAS M. ROBIN - C. ADAM F. BALLAIRE A. FLORENTIN - D. BIESSE C. MARTIN - O. COULET
FINANCES - BUDGET - PERSONNEL INFORMATION ET CONCERTATION	Y. BEUCHON	O. COULET - G. AUDOUX A. THOMAS - F. NOWAK A. DE SENSI - G. HEMOND O. PLAS - J.M. VOLLOT
APPEL D'OFFRES	Y. BEUCHON	Titulaires : J.M. VOLLOT O. COULET - A. THOMAS G. ALVES - V. CHEVALIER Suppléants : F. NOWAK O. PLAS - K. PAIS V. MILLET - G. HEMOND
CORRESPONDANT DÉFENSE		O. COULET
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE		Titulaire : J.M. VOLLOT Suppléant : A. THOMAS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION		Titulaires : Y. BEUCHON C. DAGAUD Suppléant : J.M. VOLLOT
S.I.V.Y.		Titulaire : G. ALVES Suppléant : G. AUDOUX
PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL RURAL (PETR)		Titulaire : A. THOMAS Suppléant : Y. BEUCHON
AGGLOBUS		A. THOMAS
SÉCURITÉ ROUTIÈRE		S. PELRAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	V. CHEVALIER	D. COSSON-MASSICOT - C. HELIAS C. DAGAUD - A. FLORENTIN N. BEAUVOIS - M. ROBIN Représentants des habitants : F. PIAT - F. PONTA - N. CHARBONNEAU M. BARREAU - M.C. BREGNON S. BESSEYRE - P. CHEVALIER

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES



Jean-Marie VOLLOT

Travaux, Urbanisme, Environnement, Développement durable



Valérie CHEVALIER

Affaires Sociales, Personnes Âgées, Solidarités, Centre Communal d'Action Sociale



Philippe FORESTIER

Vie Associative, Fêtes et Cérémonies, Commerces, Artisanat et Santé



Carine GAVIN

Affaires Scolaires, Maison de l'Enfance, Crèches, Relais Assistantes Maternelles, Espace Jeunes, Formation



Christine DAGAUD

Conseillère communautaire à la communauté d'agglomération Bourges Plus



Alain THOMAS

Délégué au syndicat des transports urbains AGGLOBUS (vice-président) Délégué au Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR)



Giovanna ALVES

Déléguée titulaire du syndicat intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY)

Le conseil municipal a formé un exécutif restreint avec seulement quatre maires-adjoints pour tenir compte des transferts de compétences opérés à la communauté d'agglomération et pour maintenir les coûts de gestion. Il aurait été possible de porter ce nombre de maires-adjoints jusqu'à huit.

CHERS CHATS ET CHATS CHERS

Animal de compagnie des poètes, sa majesté féline, indépendante et fière est le noble compagnon de nombreux chapellois. Il nous est cher.

Mais hélas a-t-il un goût prononcé pour l'évasion, la chasse et l'aventure... notamment amoureuse.

Si bien qu'il se reproduit facilement et laisse dans la nature une descendance qui n'a pas de propriétaire et retrouve un état sauvage ou semi-sauvage... elle-même rapidement apte à la reproduction.

Ces chats errants, ni vaccinés ni tatoués finissent par poser bien des problèmes de salubrité et d'hygiène dans les quartiers où ils se fixent : incursion dans les appartements, mauvaises odeurs, souillures des jardins et massifs fleuris et potentiellement vecteurs de maladies.

Dans le cadre de la police de l'hygiène, la mairie a engagé une vaste opération de capture, de stérilisation et d'identification des chats errants. Cette mission a été confiée à notre policier municipal, piègeur agréé qui capture les animaux avec des cages spécialement conçues. **Cette opération se déroule sans aucune souffrance ou blessure infligée à l'animal.**



Après castration ou ovariectomie, puçage électronique et tatouage par notre docteur vétérinaire, le félin est remis en liberté à l'endroit exact où il a été capturé. Le coût de l'opération est de l'ordre de 100 € par intervention. Les chats sont chers.

Dans chaque quartier, les opérations de piégeage font l'objet d'une publicité préalable invitant les propriétaires à tenir à la maison leur animal, le temps du déroulement de la campagne de piégeage. **Si un chat portant collier et tatouage est pris au piège, il est immédiatement libéré...**

ACQUISITIONS CHANTIERS TRAVAUX

À GOGO... DES PETITS ET DES GROS !

C'est presque paradoxal : cette si mauvaise année 2020 aura probablement été l'une de celles où les investissements publics et privés auront été les plus importants et divers. Nous ne nous intéressons, dans cette page, qu'aux seules opérations qui concernent directement notre vie quotidienne et nos services publics.

MÉDIATHÈQUE : REMÉDIER AUX CONSÉQUENCES GRAVISSIMES DES MALFAÇONS

Les erreurs de conception et de réalisation de la toiture de la médiathèque ont conduit la mairie à ester en justice pour obtenir réparation du préjudice subi. La procédure contentieuse est loin d'être achevée : les différents responsables (architecte, maîtrise d'œuvre, entreprises et leurs assurances) contestant leur part de responsabilités respectives dans les dégâts causés et chiffrés par un expert nommé par le tribunal. Pire encore : cet expert n'a pas découvert toutes les conséquences des infiltrations. Certains murs sont pourris. Des constats d'huissiers sont dressés au fur et à mesure des mauvaises surprises pour obtenir réparation... d'ici là, à ses frais, la mairie a commencé à entreprendre la remise en état de cet équipement si utile et apprécié des chapellois !



Malfaçons à la médiathèque : des murs pourris, des cloisons moisies...



Voilà que sont tracées les premières rues des «Hauts de la Chapelle».



Les travaux d'extension de la maison de l'enfance devraient être achevés au Printemps.

Il s'agit du plus gros investissement communal 2020/2021 (environ 500 000 euros) qui coïncide avec le 30^e anniversaire de la maison municipale de l'enfance !



Notre commune toute entière a été irriguée par le réseau de fibre optique par l'opérateur Orange. Déjà l'opérateur Free prépare le déploiement de la technologie 5G...



Le véhicule de liaison de la maison de l'enfance a été remplacé par une voiture électrique.

URBANISME

Après la livraison du lotissement communal du Clos de La Lande où poussent les maisons et où s'installent les premières familles, le vaste futur quartier des «Hauts de La Chapelle» reçoit ses premiers réseaux, et voilà que sont tracées les premières rues... La desserte de ce vaste futur quartier par tous les réseaux (notamment eau et assainissement) aura nécessité la fermeture de la route de Bourges pendant plus d'un mois.

Mais cela valait la peine de troubler les habitudes des 5 500 usagers quotidiens de la route : ce coteau constitue le dernier espace dédié à la construction. Il devrait permettre de satisfaire la demande pour les quatre à cinq ans qui viennent. La première tranche du programme des «Hauts de La Chapelle» permet de livrer cinquante et une parcelles à construire. Plus d'une vingtaine sont réservées, une dizaine de demandes de permis sont en cours d'instruction et quatre permis de construire ont été délivrés en fin d'année 2020.



Au domaine du Verniller, propriété communale, un garage a été aménagé et livré au conservateur de la réserve naturelle pour stocker au sec et en sûreté matériels et véhicules.



Les espaces de bureaux jusqu'alors occupés par CONDORCET Immobilier (réinstallé depuis l'automne rue Parmentier) sont réaménagés pour permettre l'extension des locaux loués à la médecine du travail. **Livraison prévue au printemps.**

Médecine du travail

La déchetterie gérée par la communauté d'agglomération a bénéficié d'un important lifting : la plate-forme pour déchets verts a été élargie et mieux délimitée ; un espace est dédié à la dépose/reprise de matériaux entre usagers à titre gratuit ; deux plates-formes ont été créées pour recevoir dès le printemps :

LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

LES DÉCHETS TOXIQUES
(RESTES DE PEINTURE, DE SOLVANTS, DE PRODUITS DE JARDINAGE...)



Irène Félix, présidente de l'agglo en visite à la déchetterie rénovée



M. Patrick Leroy

La peupleraie voisine de l'étang communal a été plantée de 1209 baliveaux sous la conduite de l'ONF et de son technicien local très impliqué dans les nombreuses opérations de plantations, Monsieur Patrick LEROY. Il a d'ailleurs été chargé de l'opération d'abattage des vieux peupliers, devenus dangereux sur l'espace de loisirs voisin de "la Grenouille".

Des peupliers fragiles qu'il a fallu abattre quand la tempête ne l'a pas fait !

ÉCHANGEUR A71 : ÉLARGISSEMENT EN VUE !

Voici un peu plus d'un an, une pétition rassemblant plus de 1500 signatures demandait un agrandissement de l'échangeur autoroutier. Il s'agissait de proposer la réalisation d'une bretelle de sortie côté sud (route de Pisseville/Trouy) pour les usagers venant du Nord-Ouest (Vierzon/Paris/Tours), limitant la surcharge du rond-point des rocade et les bouchons qui s'y produisent fréquemment.

Incroyable qu'il ait fallu attendre si longtemps avant qu'enfin le conseil départemental vote, à l'unanimité, la réalisation de cet indispensable aménagement !

200 EUROS POUR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Le conseil municipal a décidé de donner un "coup de pouce" aux jeunes en recherche d'autonomie. Le permis de conduire constitue le sésame indispensable. Pour promouvoir sa bonne préparation, les jeunes de 15 à 18 ans résidant à La Chapelle peuvent obtenir en mairie un bon de prise en charge de 200 euros auprès de leur auto-école. Ce montant sera déduit de la facture à acquitter. Présenter en mairie une pièce d'identité (pour vérifier l'âge) et un document attestant du lieu de résidence.

NOUVELLES RUES

Un nouveau quartier va prendre vie : les «Hauts de La Chapelle». Le conseil municipal a procédé à l'attribution du nom des nouvelles rues créées. Et ça décoiffe ! Le rond-point de la route de Bourges est baptisé : "rond-point de la rose des vents" et les rues du nouveau quartier portent les noms de rues des Alizés, du Mistral, de la Tramontane... quel souffle !

CHÈVRES EN RÉSERVE ?

La réserve naturelle des Chaumes du Verniller est peuplée d'un troupeau de brebis qui assure la tonte parfaite de cette lande calcaire remarquable. Le comité de gestion envisage d'y adjoindre le renfort de quelques chèvres qui sont friandes de certaines pousses d'arbustes que les brebis ne consomment pas et qui nuisent à la bonne conservation du site. **Bientôt une ferme pédagogique ?**

LA CHAPELLE FAIT FACE À LA CRISE SANITAIRE



VOS PAPIERS !

Vos papiers usagés sont désormais collectés au porte-à-porte, chaque mercredi, dans le bac à couvercle jaune.

Pourquoi un tel changement, intervenu au début de l'été passé ?

Pour deux raisons :

- D'abord parce que trop de papiers étaient retrouvés dans la poubelle grise. Sans doute un manque de temps pour les porter au point d'apport volontaire ? ou par paresse ou méconnaissance de l'intérêt collectif du tri de nos déchets... Toujours est-il que près de 30 % du papier finissait à la poubelle... et était incinéré à Gien (Loiret) ou enfoui à Saint-Palais (Cher). Quel gâchis !

- Ensuite et surtout parce que l'industrie du papier est de plus en plus exigeante sur la qualité des collectes et refuse la reprise des papiers souillés... ce qui était souvent le cas dans les colonnes d'apport volontaire où se retrouvaient trop de matières indésirables. Exemple : un carton de pizza avec la moitié non consommée... Le nouveau système de collecte permet un tri manuel méticuleux et la production de balles de papier propres. Revers de la médaille : il coûte plus cher !

ET LES BIO-DÉCHETS ?

On appelle ainsi tous les restes de repas et déchets de cuisine. Certains d'entre-nous se sont procuré un bio-seau et réalisent du compost à partir de cette partie humide des déchets ménagers. Mais ce qui est aujourd'hui une simple possibilité va devenir demain une obligation. En effet, sous 2 ans les collectivités chargées de la gestion des ordures ménagères (la communauté d'agglomération Bourges Plus) devront organiser la collecte de la partie organique de nos ordures. Il s'agit en effet d'une richesse pour la terre et la fertilisation naturelle des sols. C'est un gâchis de la brûler ou de l'enfouir mélangée aux autres déchets.

Ce sujet est à l'étude et va inévitablement aboutir à un changement de nos habitudes... changement nécessaire pour que la terre ne croule pas sous nos ordures.

15 MARS 2020 : Les électeurs viennent d'élire leur conseil municipal. Ils l'ont fait avec appréhension, prenant toutes les précautions sanitaires alors recommandées. Beaucoup ont préféré ne pas se déplacer... Le lendemain, nous sommes tous confinés, les écoles et les commerces "non-essentiels" sont fermés.

Le conseil municipal ne procédera pas à l'élection de son maire. Une période étrange vient de s'engager. "Nous sommes en guerre", dira le Président de la République. Pourtant très centralisateur, l'État est obligé de s'en remettre aux acteurs locaux et spécialement aux mairies pour faire face à la situation sanitaire inédite. Vite, il faut nous organiser, nous protéger mutuellement.

Immédiatement, les couturières chapelloises sont sollicitées pour fabriquer des masques en tissu tant l'imprévoyance des responsables sanitaires nous laisse démunis : les stocks d'État ont été perdus ou détruits, les usines françaises fermées, faute de prévoyance et de commandes d'État.



Les couturières ovationnées, place de l'église le 14 Juillet

En moins de 8 jours, 4000 masques sont fabriqués par les volontaires ou offerts par des habitants, entreprises locales et la communauté d'agglomération. Les conseillers municipaux fraîchement élus et pas encore installés dans leurs fonctions, procèdent à la distribution. Chaque habitant est servi. C'est aussi la course au gel hydroalcoolique, aux lingettes, aux désinfectants... il manque de tout ! La solidarité vient à bout de toutes les difficultés...



Clapping pour remercier nos personnels soignants



Solidarité : Chrystelle et François Carvalho (enseignes Equy) installent gratuitement un distributeur de gel devant la mairie.

QUE PAS UN COMMERCE NE FERME...

Il faut sauvegarder notre commerce local et toutes les boutiques du bourg ! Par dérogation aux règles du droit public, le maire est autorisé à agir seul, sans délibération formelle du conseil municipal... qui n'est pas installé ! Une aide exceptionnelle de 2 000 euros est ainsi versée aux commerçants victimes de fermeture administrative. Elle sera abondée, plus tard, par les aides financières de l'agglomération, de la région ou de l'État...

Une deuxième vague d'aides communales de 1 000 euros est accordée par le conseil municipal à l'occasion du deuxième confinement. Mais cela ne fera pas tout : il faut absolument que tous les chapellois soient solidaires en achetant local, en poussant la porte de nos commerçants dès que possible !

**QUE PAS UN COMMERCE
NE FERME...
C'EST LA QUALITÉ
DE NOTRE VIE
COMMUNALE
QUI EST EN JEU !**

QUE PAS UN ENFANT NE SOIT REFUSÉ...

La fermeture des écoles a été un choc. L'école est l'essence de notre République, le socle de notre société. Rapidement, notre Maison de l'Enfance a organisé l'accueil des enfants de soignants, de police et de tous les services publics restés actifs. L'accueil a été assuré pendant les vacances scolaires de printemps. Alors que les classes réouvraient avec un effectif limité, la Maison de l'Enfance accueillait tous les enfants en surnombre avec une seule doctrine : que pas un élève ne soit privé d'un accueil collectif.

La mairie a recruté autant que de besoin, y compris des enseignants retraités.

Pas un enfant, pas un seul, n'a été laissé de côté.

La restauration scolaire a repris, dans le strict respect des consignes sanitaires. Bravo la Maison de l'Enfance et l'école maternelle qui a, elle aussi, accueilli les enfants de soignants. Le préfet et le directeur académique sont venus découvrir et saluer ce travail de rapide et parfaite adaptation et organisation.



Le maire présente au préfet et au directeur académique les dispositions prises pour accueillir tous nos enfants dans l'espace collectif.



Un cheminement de qualité pour l'accès à toutes les classes depuis l'extérieur.

QUE PAS UNE PERSONNE ÂGÉE, SEULE, FRAGILE NE SOIT OUBLIÉE...

C'est une liste de plus de 500 personnes qui a été dressée par notre CCAS : celle des plus âgés ou plus isolés d'entre-nous. Toutes ont été contactées ou visitées par un élu municipal ou du CCAS. Il a fallu répondre à l'angoisse, à la solitude, à la crainte d'être laissé pour compte... Un travail presque invisible qui requiert empathie et grande disponibilité... Les situations de fragilité ont été détectées et toute l'aide ou le réconfort possibles ont été apportés. La commune n'abandonne personne, jamais.



Rendre visite à nos aînés : Valérie Chevalier maire-adjointe procède au portage des colis de Noël, comme l'ont fait tous les élus et membres du CCAS.

QUE PAS UN PROJET D'AVENIR NE SOIT DÉLAISSÉ...

**MAIS QUELLE TERRIBLE
ANNÉE 2020 !**

Et en même temps, il faut préparer l'avenir, ne délaissier aucun projet, ne rien mettre à l'arrêt qui fabriquerait, à terme, chômage et pauvreté.

Qu'il s'agisse des projets industriels, des lotissements nouveaux, du déploiement des réseaux, comme des petites interventions : rien n'est abandonné ni même trop retardé. Lorsque nous serons sortis de cette terrible crise, la reprise sera immédiate...

QUESTIONS D'ARGENT

Les dépenses directes liées à la crise sanitaire et supportées par le budget communal se sont élevées à 48 543 euros comprenant l'achat de masques et d'équipements (gants ; gel ; lingettes...), l'aide aux commerçants et l'exonération temporaires de loyers. Par ailleurs, l'accueil de tous les enfants que l'école ne pouvait pas recevoir d'avril à juin a mobilisé environ 8 000 euros. L'État a versé deux subventions : l'une de 2 928 euros pour l'achat de masques et la seconde de 5 390 euros pour l'accueil des élèves.

3684 CHAPELLOIS

Voici le nouveau chiffre officiel de notre population établi par l'INSEE. Nous étions 3621 chapellois en 2020 et 3555 en 2019. L'augmentation raisonnable de notre démographie n'est permise que par un dynamisme persistant des constructions neuves. Il faut poursuivre pour assurer la santé de notre commune et de nos services. Cette orientation est d'autant plus nécessaire que notre département et notre agglomération continuent de perdre des habitants et de vieillir. La perte de vitalité démographique produit, à terme, un appauvrissement général du territoire.

Sur la période 2013-2018, La Chapelle a d'ailleurs été la commune la plus dynamique du Cher (+278 habitants) devant Saint-Doulchard (+254), Vasselay (+196), Plaimpied-Givaudins (+158) et Pigny (+137).

DÉSHÉRBANTS : LA FIN FINALE

Petit à petit, nous nous sommes habitués à la présence d'herbes folles sur les trottoirs. Certains riverains les arrachent ou les coupent, d'autres s'en accommodent. Il est sûr que la commune ne dispose pas des moyens pour les éliminer manuellement.

Deux types d'espaces étaient jusqu'alors épargnés par cette interdiction d'épandage de produits désherbants : les cimetières et les espaces sportifs. Il en sera fini en fin d'année ! L'herbe dans les cimetières et au stade : c'est pour demain.

Une obligation identique va toucher la SNCF et réseau ferré de France : les rives de voie ferrée devront d'abord réduire puis se passer de désherbants chimiques.

L'OPÉRATEUR FREE S'ENGAGE VERS LA 5G

L'aménagement numérique de notre territoire se poursuit par l'adaptation des antennes relais FREE à la norme 5G. Cette modernisation permet de préserver la qualité de la 4G existante tout en répondant à la demande des abonnés qui choisissent de s'équiper d'un terminal compatible avec la 5G. Les deux antennes de cet opérateur (Château d'Eau et Verniller) seront adaptées dans les prochaines semaines sans aucune modification de l'installation, ni du système antenne, ni des paramètres radioélectriques.

LA CHAPELLE AU JOUR LE JOUR



JEUDI
9
JANVIER

Nous regardons aujourd'hui avec nostalgie la photo de la cérémonie des vœux 2020 : quel bonheur de nous retrouver et partager un moment de convivialité autour des projets formés pour l'année qui s'ouvre... Un bonheur dont nous sommes hélas privés, en ce début d'année 2021.



Ce rassemblement a été l'occasion de remettre aux quatre élus municipaux qui affichent en même temps trente et une années d'engagement public (c'est presque un record national !) la médaille d'or communale et départementale. Jacques LALANNE, Alain CHAMERON, Bruno BARON et Philippe TEXIER ont reçu cette distinction sous un tonnerre d'applaudissements bien mérités.

JEUDI
6
FEVRIER

La soirée annuelle où se retrouvent employés municipaux et élus, est l'occasion de saluer le bon travail de tous au service de la collectivité. Occasion saisie pour la remise de la médaille d'honneur communale de bronze, d'argent ou d'or (en fonction de l'ancienneté) qui marque la fidélité à notre commune. Ont été distingués cette année Bernard CEVOST, Jean-Luc BIESSE, Emmanuel CRETIER, Laurent CONTANT et Thierry FROMENTEAU. Félicitations !



MERCREDI
5
FEVRIER

Il revient à l'architecte Pierre LOUNTHONE de manier la truelle pour la pose de la 1ère pierre de l'extension de la Maison de l'Enfance. Cette cérémonie a lieu en présence des différents financeurs de ce projet, aux côtés des élus communaux : Pascal BLANC, alors président représente la communauté d'agglomération, Elisabeth MALIS représente la Caisse d'Allocations Familiales, Agnès SINSOULIER, représente la Région et Sophie BERTRAND représente le conseil départemental. Il ne manque que le représentant de l'Etat qui, en période pré-électorale ne participe pas aux manifestations publiques. Mais les premiers intéressés, nos enfants sont présents en nombre ! Ils le seront encore, quelques semaines plus tard, lorsque les murs seront montés. La livraison du bâtiment, retardée par la crise sanitaire devrait avoir lieu en mai prochain.



MARDI
10
MARS

Comme chaque année, l'équipe municipale marque son attachement à la liberté des peuples à s'administrer librement en hissant devant la mairie le drapeau tibétain. On n'oublie pas que le gouvernement du Tibet et son dirigeant spirituel, sa sainteté le Dalaï Lama, ont été poussés à l'exil, la Chine ayant annexé le Tibet pour en faire une "province autonome". Le 10 mars marque l'anniversaire du soulèvement du peuple tibétain, à LHASSA, la capitale, soulèvement durement réprimé. La population des Ouïgours (province du Xinjiang) subit aujourd'hui à son tour une répression féroce.



DIMANCHE
15
MARS

Depuis plusieurs jours déjà, l'inquiétude grandit sur le risque sanitaire que fait courir un nouveau virus venu de Chine et qui, après l'Italie se répand en Alsace et gagne tout l'hexagone : le coronavirus - covid 19. Pourtant, les autorités n'ont pas reporté les élections municipales. La crainte sanitaire gagnant, la participation au scrutin est faible : moins de 45 % des électeurs participent au vote. Ce qui est d'habitude une fête se transforme en moment d'anxiété, même si chacun de nos bureaux de vote a respecté toutes les précautions sanitaires possibles. Dès le lendemain, le confinement est imposé qui précède le premier couvre-feu, les écoles sont fermées. Certains élèves ne retrouveront les bancs de l'école qu'en septembre... Toutes les manifestations et festivités sont annulées, il n'y aura pas de "semaine municipale", de fête des écoles, de bal et de feu d'artifice du 14 juillet. La vie associative est suspendue, les salles et équipements municipaux sont fermés (voir pages spéciales sur la crise sanitaire).

SAMEDI
12
SEPTEMBRE

Le coup d'envoi de la rentrée associative est donné par la tenue d'un après-midi de présentation des activités et d'inscriptions... au terme duquel les animateurs associatifs les plus engagés reçoivent médailles et félicitations.



DIMANCHE
4
OCTOBRE

Nouvelle vague rose à La Chapelle ? 2085 participants sont présents à cette nouvelle édition au format évidemment réduit. Mais les animations et décorations de qualité donnent tout de même un air de fête au village et permet de collecter plus de 13 000 euros remis à l'association ONCOBERRY. Chaque euro est destiné à aider les malades du cancer du sein et leurs familles.



JEUDI
25
JUN



Les traditions reprennent : tous les élèves de CM2 sont reçus en mairie pour la remise d'un atlas qui marque la fin de leur scolarité à l'école élémentaire et constitue l'occasion de les encourager à poursuivre leur scolarité au collège avec ardeur et persévérance !

MARDI
14
JUILLET

La crise sanitaire nous laisse un peu de répit. Bien sûr, les grands rassemblements demeurent proscrits, en salle. Mais en prenant les précautions convenables, le pot républicain sur la place de l'Eglise, peut être organisé. Il n'avait jamais autant rassemblé de chapellois, tant l'envie des retrouvailles est forte !



JEUDI
22
OCTOBRE

Jean-Christophe BOUVIER, préfet du Cher répond à l'invitation de la municipalité en consacrant quelques heures à la visite de notre commune et à la découverte de ses projets et richesses, notamment industriels.



Quelques jours plus tôt, c'est un autre préfet, ancien celui-là, Roland HODEL qui visite La Chapelle et apprécie son formidable développement. Des liens de cordialité ont été conservés entre le maire et celui qui a assisté et aidé à la naissance et au développement de la zone industrielle. Il a par ailleurs permis la création du foyer d'hébergement des compagnons d'Emmaüs. L'abbé Pierre en personne, était venu présenter le projet. Roland HODEL, aujourd'hui retraité, a été préfet du cher de 1989 à 1993.

FIN D'ANNÉE
2020

La reprise de l'épidémie provoque un nouveau confinement assorti d'un couvre-feu. Les chapellois sont à nouveau privés des initiatives festives de fin d'année : marché de Noël, visite du Père Noël, cérémonie des vœux n'auront pas lieu. L'installation des décors de Noël, sur la place, constituera la seule consolation...



LA CHAPELLE SAINT-URSI

LAURÉATE DU LABEL "VILLES & VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE"



LE PÉDIBUS RECRUTE
 Quoi de mieux que d'arriver à pied à l'école, les joues rouges, bien éveillé du corps et de l'esprit ? Ce n'est pas le moindre des mérites du pédibus ou car-à-pattes qui consiste à accompagner les enfants de leur domicile à l'école le matin et retour le soir. Et cet accompagnement réalisé bénévolement par des volontaires (souvent des personnes retraitées) permet que se nouent des relations entre générations, souvent riches en complexité et découvertes réciproques. Mais ce service si utile manque cruellement d'encadrants ! Un circuit supplémentaire pourrait être créé si des adultes voulaient bien s'investir dans cette œuvre utile et agréable. Renseignements et inscriptions en mairie ou à la maison de l'enfance.

HUMOUR ET CROTTE DE CHIENS
 La force de l'humour viendra-t-elle à bout des incivilités ? La souillure de nos trottoirs par les crottes de chien ou leur encombrement par des voitures sans-gêne est insupportable...



AMENDES DE POLICE
 Jamais agréable de "prendre une prune". Mais l'argent collecté par le biais des amendes de police n'est pas perdu : il est géré par l'Etat qui, sur proposition du conseil départemental, l'attribue aux opérations de sécurité routière. C'est ainsi que la commune vient de recevoir 25 000 euros pour les aménagements sécuritaires de la route de Marmagne (plateaux surélevés).

Il aura fallu plus de 2 ans de collecte de données pour établir le palmarès national des communes où il fait bon vivre.

Les données ont été collectées dans toutes les communes de France (hors Dom/Tom). La méthode est instruite à partir des priorités des français consultés par un sondage d'Opinion Way. Il prend en compte 180 critères issus, pour beaucoup, des données de l'INSEE. 34 841 communes ont été analysées.

Moins d'un tiers d'entre elles obtiennent le label. Nous obtenons la 5113^e place nationale et la 7^e place départementale (mais la 1^{ère} place départementale des communes de notre strate de population).

L'éloignement d'une université, d'un aéroport international, d'une métropole nous pénalise, tout comme, à contrario la présence voisine d'entreprises classées SEVESO.

Nous pouvons être collectivement fiers de ce beau résultat et afficher le label aux entrées du village... de quoi donner envie à de nouvelles familles de nous rejoindre ?

Voici les familles de critères retenus à partir du sondage **OPINION WAY :**

Qualité de vie/environnement

Sécurité

Transports

Commerces et services

Santé

Éducation

Sports et loisirs

Solidarité

LE REGARD DES CHAPELLOIS SUR LEUR PROPRE COMMUNE



L'acquisition par la commune du garage Peugeot, le départ prochain du service de distribution du courrier à la Poste, le projet de restauration de la boucherie "Les Bouchers Berrichons", la création envisagée d'une maison médicale... notre centre-bourg va beaucoup évoluer dans les années qui viennent. Pour bien adapter tous ces changements aux attentes des habitants, il était utile de connaître l'appréciation que portent les chapellois sur leur centre-bourg et leurs souhaits d'évolution.

Plus de 300 personnes ont répondu au questionnaire distribué au début de l'automne, ce qui constitue une très forte marque d'intérêt, comparé à la participation observée dans d'autres communes sur les mêmes sujets.

Le jugement porté est très positif, l'appréciation moyenne sur le centre-bourg atteignant 8 sur 10 !

Les questions de stationnement, d'accessibilité à vélo et de circulation constituent les premiers axes à améliorer. Mais à une très large majorité les chapellois souhaitent que soit conservé l'aspect "village" de notre bourg, en évitant l'artificialisation de la place de l'Eglise et tout excès de "bétonisation".

Le centre-bourg constitue d'ailleurs le lieu le plus apprécié des habitants, loin devant l'étang de la grenouille, le stade et le parc de jeux, la réserve naturelle et la médiathèque. Une mention particulière est décernée aux chemins ruraux, lieux de promenades très appréciés. Dès que la situation sanitaire autorisera la tenue de rassemblements publics, une réunion de présentation des résultats de cette consultation sera organisée.

Mais s'il n'y avait qu'une conclusion à tirer ce serait celle-là : Oui, La Chapelle est bien une commune où il fait bon vivre !

LA COMMUNE VIENT D'ACHETER LE GARAGE PEUGEOT ET SES DEPENDANCES

Voici l'emprise précise de la concession d'aménagement. Elle comporte les rues de l'Eglise et des Acacias. Le budget prévisionnel total de la restructuration est de l'ordre de 4 millions d'euros.



C'est un ensemble foncier de près de 5000 m² qui s'est trouvé libre d'occupation, suite à la cessation d'activité de l'atelier mécanique et du garage Peugeot. Il n'était ni possible de laisser prospérer une friche en plein centre du bourg ni de laisser un éventuel promoteur immobilier saturer cet espace par trop d'immeubles et de béton, qui aurait constitué la seule façon de "rentabiliser" pareille acquisition.

Désormais propriétaire pour plus de 300 000 euros, la commune va engager dès cette année 2021 le désamiantage et la démolition de toutes les constructions et l'évacuation des encombrements. Puis, après expertise, il conviendra probablement de procéder à la dépollution des sols souillés ici et là aux hydrocarbures.

Parallèlement, le conseil municipal devrait, par une procédure de concession d'aménagement confier à un tiers (probablement la société d'économie mixte TERRITORIA) la conduite de l'opération. Il appartient à l'assemblée municipale de définir la nature des aménagements attendus : logements adaptés au vieillissement, commerces et services, espaces publics paysagers constitueront probablement le cœur du projet. La recherche de subventions est déjà engagée. La durée de la concession d'aménagement est envisagée à 4 ans.



LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR CETTE OPÉRATION :

Éviter l'installation d'une friche urbaine

Dynamiser le centre-bourg par le développement de logements, d'activités tertiaires et d'espaces publics

Augmenter la densité de population du centre-bourg

Renforcer la fonction urbaine du centre-bourg



NUIT NOIRE
 L'excès de lumière artificielle, la nuit venue, a des effets néfastes sur tout un peuple d'animaux et de petites bêtes qui en perdent leurs repères... quand ce n'est pas la vie. Déjà, il devient interdit d'éclairer à l'aplomb des rivières et plans d'eau mais il va aussi falloir diminuer la pollution lumineuse dans nos villes et villages. C'est ainsi que les règlements d'urbanisme vont devoir établir des "trames noires", véritables corridors où aucune lumière artificielle ne sera permise. Quant à nous, nous allons devoir, dans un avenir proche, diminuer encore l'intensité de notre éclairage public au cœur de la nuit. Certains suggèrent même une extinction totale notamment en août pour admirer la voûte céleste et ses millions d'étoiles...

CONSEILS D'ÉCOLES
 Voici la liste des parents élus pour siéger aux conseils d'écoles. Ils contribuent à parfaire encore la qualité de l'accueil de nos enfants.

En primaire :
 Marie POMMIER, Aurélie BLONDEAU, Delphine BOISSONNET, Claire BROSARD, Guillaume GAVIN, Cécile GUILLOUX, Sabine LELIEVRE, Mélanie MALLERET, Laura TEXIER, Charlène THOMAS (Titulaires).
 Karine BISSON, Michaël BOISSONNET, Elodie DEMISSY, Gaël DESMENOIS, Virginie DUCLOUX, Stéphanie DURAND, Pauline GAVALDA, Alison LOUNTHONE, Virginie MARTELET, Vanessa PERNOT (Suppléants).

En maternelle :
 Romanella GUILLOT, Frédéric PRADES, Alison LOUNTHONE, Claire GOBLET, Karen STAHL, Vanessa PERNOT (Titulaires), Stéphanie BARRANDON, Simon DURAND, Pauline GAVALDA, Olivier LEMAITRE, Emmanuel POMMIER, Cindy TRIDON (Suppléants).

CERISIERS PUBLICS
 Fin novembre, plusieurs de nos places publiques ont été plantées de cerisiers burlats. L'idée est de donner aux insectes et spécialement aux abeilles des fleurs à butiner, aux oiseaux des abris et aux chapellois de bons fruits bio à cueillir en saison, gratuitement. Ces plantations seront multipliées, année après année, en variant les essences... mais en veillant à produire des fruits comestibles et goûteux.



SITE INDUSTRIEL ORCHIDÉE : DE LA CROISSANCE, ENCORE ET ENCORE !

MERCI AUX VOLONTAIRES QUI ONT PLANTÉ ET NETTOYÉ !

Deux belles initiatives ont fait appel au volontariat cette année :
- la première a eu lieu le 31 janvier : il s'est agi de planter près d'un kilomètre de haie vive sur le chemin qui relie la rue des Carrières à la route de Trouy. Les enfants des écoles ont apporté leur concours ainsi qu'une dizaine d'habitants et d'élus, encadrés par les jardiniers communaux.
- la seconde s'est déroulée le dimanche 20 septembre à l'initiative de l'association Adrenalyné. Les volontaires, répartis sur l'ensemble du territoire communal ont ramassé les débris jonchant fossés et accotements. La quarantaine de participants (dont des enfants) ont collecté un demi camion de débris !
Merci à tous les participants ! On recommence, plus nombreux encore, en 2021 ?

OH ! LA JOLIE CABINE À LIVRES !
Ils ont du talent nos techniciens municipaux ! Pour mieux nous plonger dans la lecture, ils ont fabriqué la réplique d'une cabine de plage à Deauville !

Chacun peut venir y déposer les ouvrages qu'il a appréciés et prendre ce qui lui fait envie de découvrir. La belle boîte à livre est installée devant la mairie ; elle dispose de gel hydroalcoolique pour que les opérations de dépôt et de retrait s'effectuent en toute sécurité sanitaire. La lecture à La Chapelle ? Ça baigne !



Maintenir, absolument maintenir, mais également développer l'activité industrielle est une nécessité vitale pour notre pays. Cela l'est aussi localement dans un contexte de stagnation démographique et de délocalisations industrielles subies par plusieurs communes voisines... auquel va s'ajouter l'inévitable essorage issu de la crise sanitaire...

DYKA LES BONNES NOUVELLES DE DYKA REPRENEUR DE REHAU TUBE

Alain MOTTE (au centre en jaune sur la photo) directeur des opérations pour la France explique au préfet et au maire « cette acquisition permet au groupe DYKA de renforcer sa position sur le marché au sud de la France des systèmes de canalisations en plastique pour la gestion des eaux usées. »
De nombreux investissements vont donc renforcer le site de La Chapelle Saint-Ursin avec pour principaux objectifs :



Plusieurs milliers d'euros d'investissements sont prévus avec un accroissement de l'effectif des salariés.

- D'augmenter la capacité et la gamme des productions et le stockage
- D'utiliser plus de recyclé et d'optimiser les coûts de production
- De développer l'offre depuis le "cœur de la France"

DYKA n'a pas racheté à REHAU la totalité de son emprise foncière. La partie arrière de l'usine, quatre hectares, essentiellement constituée de taillis a été rachetée par la commune pour un montant de 7 500 euros.



J. LANFRANCO et Cie : le leader de la production d'écrans auto freinés a tenu son objectif : la surface des ateliers, magasins et bureaux a doublé par l'ajout de 3800 m² de bâtiments nouveaux. La production devrait pouvoir rapidement augmenter par une robotisation plus poussée permettant de demeurer particulièrement compétitif à l'international tout en confortant l'effectif du personnel. **Une véritable pépite industrielle sur le sol chapellois !**



UN PARC DE CONTAINERS A LA DISPOSITION DE TOUS !

Aux Etats-Unis, il existe un parc de ce type pour 10 000 habitants et cette pratique du stockage arrive chez nous. Vous cherchez un lieu sûr, sec, propre et accessible pour stocker les meubles d'un héritage... pour garer votre moto l'hiver... archiver vos documents et collections... Il en existe de toutes dimensions qui sont loués moins de 100 euros par mois et aussi longtemps que souhaité... Ce parc situé avenue de l'Europe face à DYKA, vidéo surveillé et accessible 24 h/24 pourra accueillir plus de 100 containers. De quoi faire passer par La Chapelle bien des usagers... qui finiront peut-être par s'y fixer ?

L'inauguration du parc devrait avoir lieu au Printemps.



PROJET DE BASE LOGISTIQUE

Les différentes étapes de ce dossier aussi complexe qu'énorme sont franchies une à une. La question de la compensation agricole est réglée (il s'agit de restituer un revenu agricole équivalent à celui jusqu'alors tiré de l'espace qui sera urbanisé) ; la campagne de fouilles archéologiques préventive est achevée.

Avant l'été sera ouverte une enquête publique pour recueillir les remarques des riverains, des gestionnaires de réseaux et du grand public. La municipalité organisera, dès que sanitaire possible, une réunion de présentation et de débat. Le permis de construire devrait être délivré au cours de cette année 2021 permettant d'engager la plus vaste construction du département...



20 hectares décapés pour repérer les éventuelles traces d'occupations antiques.

PARC PHOTOVOLTAÏQUE : GROS CHANTIER EN COURS !

En pleine zone pyrotechnique, désertée par l'activité agricole cet espace de 20 hectares va devenir avant l'été le plus important parc de production électrique au sol du département... L'investissement dépasse 17 millions d'euros et permettra de produire l'électricité nécessaire à 6120 foyers (bien plus que nos besoins chapellois !). Il évitera l'émission annuelle de 1240 tonnes de CO2.

En ce moment sont réalisés les ancrages des supports sur lesquels les tables de production seront posées. L'électricité sera livrée aux clients industriels voisins ou au poste-source ORCHIDÉE situé à moins de 400 mètres du parc.



UN FINANCEMENT PARTICIPATIF PROPOSÉ AUX HABITANTS

Si vous souhaitez aider ce projet ou tout simplement réaliser un placement assez lucratif, vous pouvez investir. Un dossier est à disposition en mairie pour obtenir renseignements et contacts auprès d'ENERFIP, gestionnaire de financement participatif pour la transition énergétique.

SANTÉ !

Le départ de l'un de nos médecins intervenu en fin d'année dernière a provoqué un trou dans la couverture locale de nos besoins en matière de santé.
Pour retrouver un niveau convenable d'offre de soins, le cabinet médical de la route de Marmagne, en accord et en partenariat avec la mairie, envisage l'ajout d'un local modulaire sur place. Il s'agit d'accroître l'espace nécessaire pour permettre la tenue simultanée de 4 consultations.
Si tout va bien, ce bâtiment modulaire pourrait être en place et utilisable dès le mois d'Avril.
La municipalité prendrait à sa charge 50% du coût de l'installation et de la location de l'ordre de 1000 euros par mois. Il ne s'agira en effet que d'une location puisque parallèlement le projet de construction d'une maison médicale à l'angle de la rue des Tilleuls et de la route de Bourges suit son cours.

SERVI !

Servi à domicile ! C'est ce que propose aux chapellois notre supermarché Carrefour dans le contexte de restrictions des possibilités de se déplacer. Dès 50 euros d'achat, vos courses seront livrées gratuitement à la maison. **Ayant bien préparé la liste de vos besoins, il vous suffit d'appeler le 02 48 48 05 05.**

ÉTUDIANTS DISPONIBLES ? LA MAISON DE L'ENFANCE RECRUTE !

Vous êtes dynamique, vous aimez organiser et mettre en œuvre les activités quotidiennes pour favoriser l'épanouissement des enfants, La Maison de l'Enfance recrute pour l'accueil périscolaire et le centre de loisirs qui sont devenus un véritable enjeu du développement local. Il s'agit de remplacer ponctuellement les titulaires ou de répondre à des hausses d'effectifs.

Pour plus de renseignements : Tél. : 02 48 26 43 47 Mail : mde18570@wanadoo.fr



SPORTS ET LOISIRS : CONCERTATION AUTOUR DES COURTS !

Le tennis club chapellois ne cesse de progresser aussi bien par l'évolution du niveau de jeu que par l'effectif accueilli, notamment à l'école de tennis. Les surfaces de jeu deviennent insuffisantes. Le projet de construction d'un deuxième court couvert est à l'ordre du jour. Pour en débattre et adapter le futur investissement aux besoins précis du club et des utilisateurs voisins, une réunion de concertation a eu lieu le mercredi 7 octobre dernier en mairie en présence de toutes les associations qui utilisent stades, marais, courts de tennis, jeux de pétanque, cyclo-cross...

LE BOIS DE 3,8 HECTARES VIENT D'ÊTRE ACHETÉ PAR LA COMMUNE !

Pour un montant de 10 000 euros, la commune vient de faire l'acquisition du bois qui va permettre d'aménager rapidement un petit parcours de cyclo-cross, en concertation avec la section vélo de l'Amicale Laïque.

Le calendrier d'exécution de cette feuille de route se déroulera tout au long de la mandature de l'équipe municipale (dans les 6 ans à venir).



VOILÀ LA FEUILLE DE ROUTE QUI A ÉTÉ PROPOSÉE :

- 2 courts couverts devraient être construits le long du stade synthétique, dès que cet espace sera devenu constructible ce qui devrait intervenir en fin d'année.
- Le bâtiment existant pourrait, après réaménagement, devenir polyvalent pour les grandes manifestations (carnaval, halloween ...) et évidemment pour la pratique sportive.
- Le bois situé entre l'espace arrière du stade d'honneur, le ruisseau "le Rio" et le chemin des Grenades pourrait recevoir quelques aménagements destinés à la pratique du cyclo-cross et au cross du Père Noël, après son achat par la commune.
- La création d'un auvent adossé au court couvert permettra la pratique de la pétanque à l'abri.
- La salle des fêtes subirait un grand lifting avec agrandissement côté scène et mise aux normes d'isolation et de performances thermiques.
- Les parkings seraient agrandis ; le parc de jeux aménagé par tranches annuelles successives et davantage arboré.
- Le club-house et les espaces d'accueil, les tribunes du stade de foot feraient l'objet d'aménagements successifs.

LA CLASSE FANFARE



La classe fanfare animée par Simon DURANEL, professeur à l'école ANACROUSE est unique dans le département. Il aura fallu beaucoup de détermination aux initiateurs du projet pour en réussir la mise en œuvre en partenariat avec l'école. Les vingt-quatre instruments à vent (trompettes, trombones, tubas) et percussions sont coûteux. Plusieurs ont d'ailleurs été achetés sur leurs propres deniers par certains dirigeants de l'école de musique. Leur rangement dans les conditions sanitaires actuelles requiert mille précautions et le coût d'une telle initiative pèse sur les finances de l'association. Mais quel bonheur de permettre à une classe entière (CM1) de découvrir les grands espaces de bonheur que confère la maîtrise d'un instrument !

DATES DE LA COLLECTE DES "ENCUMBRANTS" MONSTRES

JEUDE 1 AVRIL 2021	JEUDE 1 JUILLET 2021
JEUDE 7 OCTOBRE 2021	JEUDE 13 JANVIER 2022

NAISSANCES 2020

Roxane MERLE RESSOUCHE	5 cour des Pivoines	le 1er janvier
Adem AKDAMAR	4 allée de la Planète Bleue	le 5 janvier
Armand COZETTE	7 allée de la Petite Ourse	le 6 janvier
Zyed BOUZIANE	2 place Georges Brassens	le 2 mars
Eline FOULTIER	4 allée du Soleil Levant	le 7 mars
Lya BOULAY	18 allée du Soleil Levant	le 8 mars
Martin de MONTEYNARD	12 rue Gay Lussac	le 29 avril
Mia CERDA	5 rue de l'Espérance	le 14 mai
Elijah COURCELLE	11 rue des Tamaris	le 9 juin
Isayah RODRIGUES	1 rue de la Grande Ourse	le 1er juillet
Nelya GYORGYDEAK	14 allée du Soleil Levant	le 3 août
Jannah HARTI	3 allée Galilée	le 9 août
Nolan MORIN JACQUET	12 rue Benjamin Franklin	le 15 août
Bastien LEPAIN	7 bis allée Jean-Baptiste Delambre	le 18 septembre
Emy BOISSON	8 bis route de Marmagne	le 20 septembre
Elisa GENOT	9 chemin des Alliers	le 4 octobre
Gino PROT	44 rue des Vignes	le 13 octobre
Ilhem TILILT	2 allée des Etoiles Filantes	le 23 octobre
Elena DUPONT	26 allée de l'Angoulaire	le 3 novembre
Mohamed-Isaac LITIM	2 A résidence Kléber Dupin	le 18 novembre
Dila CURLU	2 impasse des Fruscades	le 12 décembre
Charlotte LAPORTE	4 rue de l'Aurore Boréale	le 28 décembre

DÉCÈS 2020

Claude BONTEMPS, 83 ans, 23 rue de Piécot, le 1er février	Gérald MILLASSEAU, 50 ans, 11 rue de Berry, le 2 août
Jean-Claude DUBOIS, 70 ans, 4 impasse de Savoie, le 10 février	Yann PLANCHON, 41 ans, 18 rue de la Grande Ourse, le 3 octobre
Andrée PIERRE veuve BERDAL, 84 ans, 39 rue de l'Espérance, le 12 février	Jean FAURE, 80 ans, 2 A chemin des Grenades, le 5 octobre
Alain PROUST, 70 ans, 26 route de Trouy, le 12 février	Pierre DURANTON, 87 ans, 12 bis rue de la Prisse, le 10 octobre
Marie-Claude KOVACHICHE épouse JASON, 72 ans, 19 rue Clément Ader, le 25 avril	Pierrette BALLY veuve DURANTON, 82 ans, 12 bis rue de la Prisse, le 10 octobre
Michel BOYEALD, 77 ans, 56 rue de la Gare, le 30 avril	Stéphanie BARREAU épouse BIRBA, 36 ans, 42 allée de l'Angoulaire, le 13 octobre
Michel DUPUY, 62 ans, 16 rue de Piécot, le 3 mai	Jean-Jacques ROCHE, 74 ans, 18 route de Marmagne, le 8 novembre
Brigitte DUBOST épouse RAGOUT, 62 ans, 27 rue de la Méridienne Verte, le 24 mai	Catherine THIRION épouse COUSIN, 47 ans, 14 rue des Petites Croix, le 27 novembre
Emile LACANAL, 72 ans, 12 clos des Sentiers, le 31 mai	Colette GARRUCHET épouse BENOIT, 86 ans, 1 rue de Verrière, le 27 novembre
Claude DUCHEMIN, 82 ans, 20 allée de l'Etoile du Berger, le 25 juin	Xavier BOREL, 57 ans, rue du Verniller, le 5 décembre
Valérie PASCALINE, 49 ans, 24 rue de Piécot, le 3 juillet	Jacqueline ROGER veuve JOLY, 86 ans, 15 rue Émile Zola, le 9 décembre

Les Mariés 2020

 Rafaela DE OLIVEIRA Adrien DEBACQ 5 bis rue Parmentier, le 6 juin	 Karine PARESCHI Maxime LEGUÉRÉ 4 allée de l'Angoulaire, le 5 septembre	 Céline THION Alexandre VILLEGENTE 34 A route de Trouy, le 3 octobre
---	--	---

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES 2021

4 FÉVRIER	LES BLÉS D'OR	CONCOURS DE BELOTE	SALLE DES FÊTES	FÉVRIER
6 FÉVRIER	COMITÉ DES FÊTES	SOIREE HYPNOSE	SALLE DES FÊTES	
6 FÉVRIER	VÉLOS HUMORISTIQUES	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G.BARREAU	
13 FÉVRIER	TEINIS	SOIREE TARTIFLETTE	SALLE DES FÊTES	
13 FÉVRIER	UNC UNC-AFN	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G.BARREAU	
20 FÉVRIER	GRENOUILLE CHAPELLOISE	ASS.GÉNÉRALE	CENTRE SOCIO	
7 MARS	SYNDICAT DE CHASSE	ASS.GÉNÉRALE	CENTRE SOCIO	MARS
12 MARS	TENNIS	RIFLES	SALLE DES FÊTES	
13 MARS	MAISON DE L'ENFANCE	CARNAVAL	SALLE DES FÊTES	
19 MARS	PROPACHAPE	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G.BARREAU	
19 MARS	PÉTANQUE	RIFLES	SALLE DES FÊTES	
21 MARS	COMITÉ DES FÊTES	THÉÂTRE	SALLE DES FÊTES	
25 MARS	LES BLÉS D'OR	REPAS	SALLE DES FÊTES	AVRIL
27 MARS	ANACROUSE	CONCERT	SALLE DES FÊTES	
6-7 AVRIL	CLUB FÉMININ	BOURSE AUX JOUETS	SALLE DES FÊTES	
10 ET 11 AVRIL	LES PEINTRES CHAPELLOIS	EXPOSITION	SALLE DES FÊTES	
10 AVRIL	GRENOUILLE CHAPELLOISE	OUVERTURE DE LA PÊCHE	ÉTANG DE LA CHAPELLE	
24 AVRIL	LA CHAPELLE ST-URSIN TAROT	CONCOURS	SALLE DES FÊTES	
1ER MAI	GRENOUILLE CHAPELLOISE	LÂCHER DE TRUITES	ÉTANG DE LA CHAPELLE	MAI
2 MAI	LES BLÉS D'OR	CONCOURS DE BELOTE	SALLE DES FÊTES	
8 MAI	UNC UNC-AFN	COMMÉMORATION	CENTRE SOCIO	
22 MAI	RÉSERVE NATURELLE NATIONALE	LES CHAUMES DU VERNILLER	ANIMATION GRAND PUBLIC	
25 MAI au 30 MAI	MAIRIE	SEMAINE MUNICIPALE		
29 MAI	ANACROUSE	CONCERT	SALLE DES FÊTES	
30 MAI	ALLC CYCLO	LA CHAPELLOISE	SALLE DES FÊTES	JUIN
3 JUIN	LES BLÉS D'OR / UNC UNC-AFN	MECHOUI	SALLE DES FÊTES	
5 JUIN	KARATE	SAMOURAÏ	SALLE DES FÊTES	
12 JUIN	FÊTE DES ECOLES		PLATEAU SCOLAIRE	
17 JUIN	LES BLÉS D'OR	CONCOURS DE BELOTE	SALLE DES FÊTES	
19 JUIN	GRENOUILLE CHAPELLOISE	FROMAGÉE	SALLE DES FÊTES	
19 JUIN	COMITÉ DES FÊTES	FÊTE DE LA MUSIQUE	BOURG	JUILLET
25 JUIN	INFORMATIQUE	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G.BARREAU	
26 JUIN	TENNIS	REPAS +TOURNOI	SALLE DES FÊTES	
26 JUIN	ANACROUSE	ASS.GÉNÉRALE	CENTRE SOCIO	
27 JUIN	COMITÉ DES FÊTES	COCHONVAIL	BOURG	
13 JUILLET	COMITÉ DES FÊTES	BAL	SALLE DES FÊTES	
13 JUILLET	MAIRIE	FELU D'ARTIFICE	STADE	
14 JUILLET	MAIRIE	CANON REPUBLICAIN à 12 H PLACE DE LA MAIRIE		
24 ET 25 JUILLET	COUNTRY CHAPELLOISE 18	FESTIVAL	SALLE DES FÊTES	SEPTEMBRE
27 JUILLET	RÉSERVE NATURELLE NATIONALE	LES CHAUMES DU VERNILLER	BALADE CRÉPUSCULAIRE	
5 SEPTEMBRE	SYNDICAT DE CHASSE	ASS.GÉNÉRALE	CENTRE SOCIO	
8 SEPTEMBRE	RÉSERVE NATURELLE NATIONALE	LES CHAUMES DU VERNILLER	ANIMATIONS FAMILLES	
9 SEPTEMBRE	LES BLÉS D'OR	CONCOURS DE BELOTE	SALLE DES FÊTES	
10 SEPTEMBRE	APE	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G. BARREAU	
11 SEPTEMBRE	MAIRIE	FÊTE DES ASSOCIATIONS	SALLE DES FÊTES	OCTOBRE
24 SEPTEMBRE	ALLC	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G.BARREAU	
26 SEPTEMBRE	COMITÉ DES FÊTES	FÊTE DES VENDANGES	BOURG	
1ER OCTOBRE	TENNIS	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G. BARREAU	
3 OCTOBRE	MAIRIE	FOULÉES ROSES	PLACE DE L'ÉGLISE	
5-6 OCTOBRE	CLUB FÉMININ	BOURSE AUX JOUETS	SALLE DES FÊTES	
8 OCTOBRE	ALLC	LICENCES	SALLE G.BARREAU	NOVEMBRE
16 OCTOBRE	ANACROUSE	CONCERT	SALLE DES FÊTES	
23 OCTOBRE	COUNTRY CHAPELLOISE 18	BAL	SALLE DES FÊTES	
24 OCTOBRE	LES BLÉS D'OR	CONCOURS DE BELOTE	SALLE DES FÊTES	
30 OCTOBRE	MAISON DE L'ENFANCE	HALLOWEEN	SALLE DES FÊTES	
5 NOVEMBRE	LA CHAPELLE ST URSIN TAROT	RIFLES	SALLE DES FÊTES	
7 NOVEMBRE	APE	BOURSE AUX VÊTEMENTS	SALLE DES FÊTES	
11 NOVEMBRE	UNC UNC-AFN	COMMÉMORATION	SALLE DES FÊTES	
12 NOVEMBRE	PÉTANQUE	ASS. GÉNÉRALE	SALLE G.BARREAU	
26 NOVEMBRE	ALLC Cyclisme	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G.BARREAU	
27 NOVEMBRE	ALLC Cyclisme	RIFLES	SALLE DES FÊTES	
28 NOVEMBRE	LES BLÉS D'OR	THE DANSANT	SALLE DES FÊTES	NOVEMBRE
4 DÉCEMBRE	COUNTRY CHAPELLOISE 18	BAL	SALLE DES FÊTES	
11 DÉCEMBRE	APE	LEVÉE DU COURRIER DU PÈRE NOËL	BOURG	
11 DÉCEMBRE	COMITÉ DES FÊTES	MARCHÉ DE NOËL	BOURG	
18 et 19 DÉCEMBRE	ALLC CYCLO-CROSS	CROSS DU PÈRE NOËL	SALLE DES FÊTES/STADE	

 Sabine DE SENS Éric CONTOIS 5 clos de la Pinaudière, le 5 septembre	 Marguerite MINFOUMOU Roger LAROCHE 3 Ter rue des Acacias, le 19 septembre
 Stéphanie BARREAU Samuel BIRBA 42 allée de l'Angoulaire, le 3 octobre	 Christelle TARDY Didier BENOIST 4 rue Charles Perrault, le 18 juillet

POLICE MUNICIPALE : CHANGEMENT OPÉRÉ !



Brigadier-chef de police municipale, Patrick GUERIN a posé l'uniforme au cours de l'été dernier. On l'aurait pourtant cru éternel, tant il a marqué cette fonction par son style unique fait de bonhomie alliée à une rigueur exemplaire, de gentillesse et de bienveillance combinées à un sens de l'organisation et du contact humain exceptionnels ! C'est en avril 1985 qu'il est engagé par la commune à laquelle il est demeuré fidèle, s'impliquant dans la vie associative et notamment à l'ASC où il devient le "Monsieur équipe féminine" bien avant la notoriété acquise au féminin par ce sport si populaire...

Personne n'oublie son implication dans les grosses organisations festives : coupe du monde de cyclisme féminin, étapes de Paris-Nice, incroyable pique-nique de l'an 2000 et bien sûr Foulée Roses.

Et que dire de cette connivence nouée avec tous nos enfants et leurs familles de laquelle découlait une tranquille et très efficace autorité ?

C'est sous une pluie de confettis qu'il a sécurisé sa dernière sortie d'école... **"Ne nous oublie pas Charlie"** lui ont demandé les secrétaires de mairie !

Bien sûr qu'il ne nous oubliera pas et nous ne manquerons pas de le solliciter... pour la prochaine édition des Foulées Roses !



Son successeur nous vient de Bourges où il exerçait les fonctions d'écogarde des marais classés. Il a été demandé à **Pascal BONNEFILLE** d'exercer sa mission de gardien de police avec beaucoup de prévenance et d'empathie mais également de fermeté. Son arrivée se produit en effet au moment où les effectifs de police nationale sont en baisse et où, notre commune étant réputée tranquille, la présence policière se fait plus rare.

Nous devons en effet veiller au respect des règles communes...

C'est pourquoi les rondes "qui n'ont d'autre but que de préserver et améliorer le quotidien de chacun" comme le répète notre nouveau gardien de police, sont plus fréquentes à pied, à vélo ou en voiture.

<< Bienvenue et bonne réussite dans cette mission difficile >>
mais nécessaire pour bien vivre ensemble !

OH! QU'ELLE EST BELLE

C'est un très gros investissement qui se prépare à la boucherie de la place de l'église : tout devrait être transformé et donner naissance à une magnifique boutique, bien plus accessible avec laboratoire de préparation dernier cri...

L'entrée serait déplacée et rapprochée de la fleuriste. Toute la place de l'église s'en trouvera rajeunie et égayée. **Merci les bouchers... dont le beau projet va recevoir le soutien appuyé de la mairie !**

